

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030471 – AFR 54/061/2003

Informations complémentaire sur l'AU 196/03 (AFR 54/054/2003 du 4 juillet 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

Craintes pour la Sécurité / Craintes de torture ou de mauvais traitements / Détention au secret / Prisonnier d'opinion

SOUDAN **Ghazi Suleiman (h), président du Groupe soudanais de défense des droits humains, 63 ans**
Mohammed Alhafiz (h), vice-président du Groupe soudanais de défense des droits humains
Min Allah Eissa (h), responsable syndical

Londres, le 18 juillet 2003

Ghazi Suleiman, président du Groupe soudanais de défense des droits humains et responsable de l'Alliance nationale pour le rétablissement de la démocratie (parti politique), a été libéré le 15 juillet. Il a été détenu au secret pendant près de deux semaines à Khartoum, dans la section administrée par les forces de sécurité au sein de la prison de Kober. Il a déclaré qu'on l'avait bien traité durant sa détention. Par ailleurs, il a refusé de signer un document l'engageant à renoncer à ses activités politiques.

Mohammed Alhafiz, vice-président du Groupe soudanais de défense des droits humains, et Min Allah Eissa, responsable syndical, ont été dispensés de se présenter quotidiennement dans les bureaux des forces de sécurité nationales.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de ces trois hommes.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*